



service public fédéral
**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

Direction générale
Animaux, Végétaux et Alimentation
Service Inspection
Bien-être animal et CITES
www.health.belgium.be

CERTIFICAT D'AGREMENT REFUGE POUR ANIMAUX

LA CROIX BLEUE DE BELGIQUE, rue de la Soierie 170 - 1190 FOREST est agréé sous le numéro **HK30231521** comme **refuge pour chiens, chats, rongeurs, lapins**, conformément à l'Arrêté Royal du 27 avril 2007 portant les conditions d'agrément des établissements pour animaux et portant les conditions de commercialisation des animaux.

Namur, le 21/10/2011

Au nom du Ministre,
La Coordinatrice Wallonie

Dr. BERNARD E.

